

SOCIAL

Semaine bleue à Compiègne

Page 5

SPORT

Paris 2024 : Compiègne veut faire partie des Jeux !

Page 7

MÉMOIRE

Préparation des cérémonies du 11 novembre 2018

Page 16



www.compiegne.fr

COMPIEGNE

N O T R E  V I L L E

OCTOBRE 2017 - N°358 - www.compiegne.fr

NON AU PPRI

NON au nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation



MOBILISONS-NOUS

GRANDE MANIFESTATION

30 septembre à 10H30

SUR LE VIADUC DE CHOISY-AU-BAC

Jumelages

Pages 8 & 9



PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION

Le 30 septembre, mobilisons-nous contre le nouveau PPRI !



Quelles sont les zones impactées par le nouveau PPRI sur Compiègne ?

- Les quartiers Bellicart, Petit Margny, Clos des Roses, Pampidou, Les Jardins, Capucins pour l'habitat et les commerces
- La ZI Nord et la ZAC de Mercières pour les zones d'activités économiques

Pour en savoir plus, consultez le projet de PPRI sur www.agglo-compiegne.fr

En plus de la mobilisation du 30 septembre, donnez votre avis sur le projet de PPRI lors de l'enquête publique

Le projet de PPRI fera l'objet dès cet automne d'une enquête publique. Celle-ci est ouverte à tous - habitants, associations, acteurs économiques - sans aucune restriction, elle vous permettra de formuler votre avis et de peser ainsi sur les orientations de ce projet de Plan de Prévention des Risques Inondation présenté par l'Etat. Les dates de l'enquête et horaires des permanences du commissaire enquêteur vous seront communiqués sur le site internet www.agglo-compiegne.fr, sur la page Facebook Compiègne et son agglomération, sur les panneaux lumineux et par voie d'affichage.

Comment se déroule l'enquête publique ?

Dès l'ouverture de l'enquête, toute personne peut venir consulter les documents du PPRI durant les heures d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ainsi que le samedi de 8h30 à 12h, avoir accès aux observations déjà portées au registre et donner son avis. L'enquête aura une durée d'un mois.

Votre avis est primordial

Vos observations, favorables ou non au projet, peuvent être orales (si le commissaire enquêteur est présent) ou écrites. Elles peuvent être portées directement dans le registre d'enquête, sur papier libre, ou par courrier. Vous pourrez aussi proposer des suggestions, fournir des documents contradictoires et des contre-propositions qui seront inclus dans le registre.

Si vous êtes contre le projet, l'objectif sera d'obtenir un avis négatif de la part du commissaire enquêteur et ainsi d'obliger l'Etat à modifier son projet. De plus, les autres personnes qui consulteront le registre pourront réagir, peut-être en renforçant votre idée.

Par ailleurs, si des éléments vous semblent obscurs, si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à poser des questions, le commissaire enquêteur est là pour y répondre.

Avant la fin de l'enquête, un document de synthèse des remarques recueillies ou d'éventuelles pétitions peuvent aussi lui être remis ou envoyés par courrier. Les pièces seront insérées au dossier.

Vous pouvez également demander au commissaire enquêteur d'organiser une réunion publique d'information et d'échange pour interpeller directement l'Etat et entendre ses réponses à vos observations.

Que se passe-t-il, une fois l'enquête terminée ?

A la fin de l'enquête publique, le commissaire enquêteur examine les observations recueillies et dispose en général d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions motivées au Préfet. Celles-ci doivent déboucher sur un avis personnel du commissaire enquêteur, avis qui peut être "favorable", "favorable avec condition(s)" ou "défavorable". Rapports et conclusions seront rendus publics et consultables en préfecture et en mairie durant un an.

Cet avis aura un impact pour faciliter l'apport de modifications au projet de PPRI. Le Préfet n'est cependant pas tenu de suivre l'avis du commissaire enquêteur. S'il ne le suit pas, les arguments et l'avis du commissaire enquêteur pourront toutefois être utilisés par le tribunal administratif si ce dernier est saisi du dossier. ■

Dites NON à ce PPRI !

Un nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) vient d'être élaboré par les services de l'Etat pour les rivières de l'Oise et de l'Aisne. De nombreuses zones situées sur le territoire de Compiègne et de l'agglomération sont impactées par ce nouveau dispositif qui, s'il a pour objectif d'assurer la sécurité des personnes et des biens en cas de fortes inondations, aura aussi des conséquences sur les autorisations d'occupation des sols, donc sur le patrimoine des particuliers, le développement de notre territoire, l'installation d'entreprises et, a fortiori, sur l'emploi.

Si le PPRI actuel, en vigueur depuis 1996, nous a parfaitement protégés des inondations, notamment par la réalisation d'équipements visant à éviter les débordements des cours d'eau, tout en nous permettant de construire de manière intelligente le long des rivières, ce nouveau Plan n'a nullement cette vocation.

Le nouveau projet de PPRI, tel qu'il est conçu aujourd'hui, est particulièrement contraignant en matière d'urbanisme, il nous oblige à réaliser des travaux dans nos habitations et entreprises existantes, à prévoir des aménagements spécifiques pour nos projets d'extension et de construction, il aura des conséquences désastreuses sur le développement du Compiégnois. Nous devons réagir aujourd'hui pour éviter que demain ces nouvelles règles nous soient imposées et menacent l'emploi et la valeur de nos biens.

C'est pourquoi les élus de l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Communauté de com-

munes des Deux Vallées ont décidé de manifester contre ce nouveau projet, **le samedi 30 septembre dès 10h30 sur le viaduc de Choisy-au-Bac.**

Venez nombreux rejoindre Philippe Marini, Patrice Carvalho et les élus des deux intercommunalités !

- **Pour que demain** le Compiégnois reste un territoire dynamique, avec des entreprises qui se développent, des emplois qui se créent,

- **Pour que demain** vous puissiez continuer à trouver du travail près de chez vous,

- **Pour que demain** vous puissiez vivre dans votre maison, sans que vos biens perdent de la valeur parce que situés sur une zone inondable, ou que vous soyez contraints à des diagnostics et travaux coûteux.

- **Pour que demain**, on puisse continuer à construire dans la vallée, sans être obligé de s'éloigner du cœur de l'agglomération et de "grignoter" sur les terres agricoles.

Notre position est responsable. Sauvons nos emplois, sauvons notre patrimoine, sauvons notre territoire !

Le 30 septembre, habillez-vous en rouge et prenez un parapluie. Une façon symbolique de dire NON aux zones rouges trop contraignantes du PPRI et de dire NON aux "parapluies" ouverts par les services de l'Etat qui jouent la carte de la sur-réglementation pour se protéger !

Pour cela, le PPRI devra :

- Prendre en compte les aménagements anti-inondations déjà réalisés et à venir (bassins d'orages, bassin d'écrêtement des crues de Choisy-au-Bac, digues) et le type de crues lentes des rivières de l'Oise et de l'Aisne.

- Être en phase avec les systèmes d'alerte déjà en place et les plans communaux de sauvegarde qui anticipent sur plusieurs jours la protection des habitants et des biens en cas de risque d'inondation.

- Permettre des aménagements raisonnables et tenir compte des risques réels d'inondation

- Bien évaluer les hauteurs de crues et prévoir des zones d'expansion des crues dans des secteurs peu urbanisés ou peu aménagés comme des terres agricoles et non sur des zones urbanisées

- Tenir compte du passé du territoire et des projets pour conforter la vallée autour de son activité économique.

Pourquoi la mobilisation de chacun d'entre nous est importante ?

La mobilisation des Compiégnois doit peser pour obtenir de vrais assouplissements du PPRI en préparation.

Le but de cette démarche est responsable : **il s'agit de sauver nos emplois, notre patrimoine, notre territoire, tout en les protégeant de possibles risques d'inondations.**

Nous avons tous en mémoire les crues de 1993 et 1995 et les personnes et les biens doivent bien entendu être protégés, mais dans la mesure du raisonnable et en tenant compte de la réalité de la situation.

Or la cote de crue prévue par le nouveau PPRI est supérieure de 60 cm à 1 m aux crues exceptionnelles de ces deux années !

LES IMAGES DU MOIS



Les nouveaux Compiègnais visitent la ville à bord du nouveau train touristique qui sillonne désormais les rues de Compiègne.



◀ Compiègne accueille le jury des Villes et Villages fleuris en vue de l'obtention de la 4^e fleur.

Compiègne, ville impériale, ▶ le temps d'un week-end.



◀ S'ouvrir aux Compiègnais, c'est l'objectif de la course colorée de l'UTC qui a réuni plus de 1500 participants cette année.

De nouveaux défis ont été relevés ▶ par les étudiants lors de l'opération Tous Unis pour la Cité.



◀ Les Masters de feu ont embrasé le ciel compiégnois malgré la pluie. La Grèce est la grande gagnante de cette édition 2017.

Larache et Ziguinchor ▶ désormais liées à Compiègne par une charte de coopération.



◀ Un SPAD 7 exposé place de l'Hôtel de Ville pour honorer la mémoire de l'aviateur compiégnois Georges Guynemer.

La Fête des associations, ▶ qui est aussi le rendez-vous de la rentrée, connaît toujours un vif succès.



Compiègne, ville touristique



Forte d'une situation géographique exceptionnelle au cœur du Pays compiégnois et riche d'un passé séculaire, la Ville de Compiègne possède des attraits touristiques indéniables.

Le palais de Compiègne en constitue l'élément phare. Monument emblématique de notre histoire, résidence royale et impériale bâtie à l'orée d'un domaine

forestier qui s'étend sur plus de 14 000 hectares, le palais se dresse majestueusement et solennellement face à l'allée des Beaux monts qu'il domine de toute sa force et sa prestance. Prolongement naturel à la forêt, il enveloppe la ville de ses ailes comme un hôte bienveillant et protecteur. Pendant douze longues années, le conservateur du palais de Compiègne, Monsieur Emmanuel Starcky, a œuvré sans relâche à rendre sa noblesse au monument en développant une politique de restaurations et d'acquisitions, en créant de nouveaux espaces muséographiques pour accueillir des expositions prestigieuses et en accueillant des festivals de musique comme les Automnales et Palais en jazz. Emmanuel Starcky aura marqué de son empreinte la vie du palais par sa vision aussi bien conservatrice que moderne, mais surtout pour sa grande générosité intellectuelle. Ouvert d'esprit il l'était ! Et cela va nous manquer avec son départ imminent pour Paris où d'autres chantiers prometteurs l'attendent.

Si la fréquentation du palais de Compiègne s'est accrue ces derniers temps, c'est en partie grâce à la convention passée avec l'Office du Tourisme de la Région de Compiègne. Depuis la nomination de Monsieur Sébastien Harlé d'Ophove comme président, l'Office a fait peau neuve. En un an, celui-ci n'a pas tari d'efforts pour développer toujours plus l'attractivité de la Ville et du territoire : lancement d'une application mobile destinée aux Compiègnais et aux visiteurs de passage pour s'informer de tous les bons plans en temps réel, refonte de l'accueil de l'Office du Tourisme engagée ces dernières semaines pour en faire un lieu à l'image de notre potentiel touristique et mise en circulation d'un petit train touristique... Autant de projets ambitieux qui devraient nous permettre d'enfin acquérir le label de "Ville touristique".

Si l'on ajoute à cela que le tourisme fluvial est appelé à se développer, avec des opérateurs importants, et que l'aménagement du théâtre de verdure de Saint-Pierre en Chastres contribuera au développement du Festival des forêts, on voit que nos atouts sont bien réels. Que souhaiter de plus ? Peut-être qu'un jour Pierrefonds rejoigne l'ARC !

Philippe Marini

Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le lundi 23 octobre 2017 entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

• Jeudi 9 novembre 2017 à 20h45 pour le quartier Les Avenues, à la Maison de l'Europe.

Retrouvez "L'actu en images" du Compiégnois sur : www.compiègne.fr

S O M M A I R E

PPRI	P2	JUSTICE	P11
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
SOCIAL	P5	ACTUALITÉ	P14
ACTUALITÉ	P7	VIE PRATIQUE	P15
DOSSIER : LES JUMELAGES	P8 & 9	MÉMOIRE	P16



Un regard avisé,
une main assurée,
le goût du travail bien fait.

Papiers peints • revêtements muraux • peinture décorative
ravalement de façades enduits à l'ancienne • enduit chaux
enduit sable • moquettes • résine • linoléums • dalles de sol
souples • béton ciré • parquets flottants • parquets collés
isolation acoustique • cloisons et plafonds • plafond tendu



Entreprise Nouvelle de Peinture
ANCIENS ETS MAHIEUX - DEPUIS 1973

97 rue de Paris - 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 92 16 16 - contact@e-n-p.fr
www.peinturecompiègne.fr



Les
GRANDS JOURS!

Promotions exclusives
sur les literies de grandes marques
du 23/09/2017 au 21/10/2017

40 ans

Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - **JAux** - 03 44 83 41 07

RESTAURANT

la Table d'Elisa

VIANDES, POISSONS ET FRUITS DE MER

Menu Retour du Marché
"Servi tous les jours midi et soir"
"Entrée + Plat + Dessert" + Verre de vin
26€

"Salle séminaires (petits déjeuners d'affaires, journée d'études, réunions, rendez-vous privé, etc...)"

HÔTEL DU NORD
★★★★ Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87
contact@hoteldunordcompiègne.com
www.hoteldunordcompiègne.com

CABINET D'INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Sabrina CHIKH & Audrey DESLIENS

infirmières diplômées d'État
ont le plaisir de vous informer
de l'ouverture de leur cabinet situé au :

Maison Médicale
Place de Choiseul
Quartier de l'ancienne École d'État Major
60200 Compiègne

Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous
06 15 46 53 48 / 06 15 46 31 37

PRODUCTEURS & COMMERCANTS

Dans nos 2 magasins,
nos boulangers de métier,
pétrissent et cuisent sur place
la baguette tradition & les pains spéciaux
tout au long de la journée!
C'est ça être Producteurs & Commerçants!

FAIT MAISON

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Compiègne Royallieu et Margny-lès-Compiègne

Annonceur : ITM Alimentaire International - RCS PARIS 341 192 227 - SAS au capital de 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75373 Paris Cedex 15
Production : Gutenberg networks - RCS NANTERRE 403 179 781 - Siège social : 6, place Jean Zay - CS90040 - 92300 Levallois-Perret Cedex - Sous réserve d'erreurs typographiques - 2016

Les Mousquetaires

SOCIAL

Semaine bleue à Compiègne

La semaine bleue constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les aînés, sur les réalisations et projets des associations.



"A Compiègne, cet événement sera aussi l'occasion pour le CCAS et les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser des animations qui permettent de créer des liens entre les générations" explique Sandrine de Figueiredo, vice-présidente du CCAS.

Plusieurs temps forts seront organisés dans le cadre de cette Semaine bleue :

- **Mercredi 4 octobre de 8h30 à 11h**, un "Petit déjeuner de la forme" aura lieu au Centre de rencontres de la Victoire. Une centaine de retraités sera invitée à participer à ce rendez-vous organisé en partenariat avec l'Institut des rencontres de la Forme et financé par l'assurance-retraite Carsat. Au programme : une conférence sur

le thème "Booster votre forme, c'est booster votre santé !", animation et remise d'un cadeau (dans la limite des stocks). Entrée gratuite sur inscription par mail à : forme-compiegne@irfo.fr

- **Le même jour à partir de 14h**, toujours au Centre de rencontres de la Victoire, un quizz inter-générationnel sera proposé. Il associera quatre jeunes de la Plateforme de Réussite Educative et quatre personnes représentant les clubs des aînés qui répondront à des questions sous la houlette de Frédéric Morlot. Cette nouvelle animation fera se rencontrer jeunes et moins jeunes et remplacera désormais "Retraités tous champions". La journée se terminera par un goûter et des chants.

- **Samedi 7 octobre de 10h à 12h**, à l'Hôtel de Ville, un Conseil municipal des jeunes et des anciens, appelé "Conseil bleu" permettra de créer une dynamique intergénérationnelle et citoyenne. 8 à 12 enfants de la Plateforme de Réussite Educative et autant de personnes âgées issues des clubs ou associations y participeront. Après la mise en place des binômes "Un enfant, un aîné", des élus de la Ville de Compiègne présenteront leur rôle d'élus et celui du Conseil municipal, avant qu'il ne soit procédé à l'élection du maire du "Conseil bleu". ■

Les Sauveteurs de l'Oise fêtent leur 150^e anniversaire

Samedi 7 octobre après-midi, l'association des Sauveteurs de l'Oise célébrera son 150^e anniversaire, place du Général de Gaulle. Retour sur cette association qui n'a eu de cesse depuis sa création de porter secours aux autres.



Fondée à Compiègne le 28 janvier 1867, l'association des Sauveteurs de l'Oise est l'une des plus anciennes du département. Cette société de secours mutuels vit le jour à l'initiative de Zacharie Rendu, architecte et inspecteur aux travaux des monuments historiques, qui souhaitait créer un mouvement humanitaire : "celui de porter secours". Grâce à cette initiative, les Sauveteurs de l'Oise furent les précurseurs dans le domaine du sauvetage de personnes et représentèrent l'un des fleurons du mouvement humanitaire du 19^e siècle. Dès 1889, l'association, qui comptait 1350 sociétaires, fut reconnue comme la plus importante société de secours de France. Pendant les guerres de 1870, 14-18 et 39-45, les Sauveteurs de l'Oise se distinguèrent en tant que brancardiers infirmiers, ayant aussi à déplorer de nombreuses pertes parmi leurs hommes. En 1903, les Sauveteurs de l'Oise créaient la première école de secourisme à Compiègne et en 1927, une école de natation sauvetage avec dans ses rangs, quelques années plus tard, la première femme-grenouille de France en la personne de Claude Petel.

Les Sauveteurs de l'Oise, toujours au service des autres

"150 ans plus tard, les Sauveteurs de

l'Oise, association agréée de sécurité civile forte de 125 secouristes actifs, tiennent chaque année de nombreux postes de secours pour assurer la sécurité des acteurs et du public lors de manifestations, tant à l'échelon communal que départemental. Ils sont aussi particulièrement présents pour aider et assister la population en cas de sinistres, de catastrophes" souligne le président départemental Dominique Godard.

"L'association assure parallèlement des formations auprès de plusieurs centaines de personnes, de l'initiation aux gestes qui sauvent jusqu'aux formations de formateurs de premiers secours, en passant par la prévention des accidents, tant en interne qu'au sein des entreprises, du milieu scolaire, des collectivités territoriales, des clubs sportifs,...

Enfin, elle entretient un lien social prépondérant, développe auprès de la population le sentiment du devoir et de porter secours à ses semblables, participe à l'éducation et au devoir civique, est présente à diverses commémorations patriotiques". ■

Les Sauveteurs de l'Oise en 2016 :

4 sections locales (Attichy, Compiègne, Creil et Longueil-Annel)
125 secouristes actifs
242 dispositifs de secours tenus
816 interventions de secours
1355 personnes formées au secourisme
26 232 heures d'activité bénévole

Bip Pop : une application pour lutter contre l'isolement des aînés

Le CCAS de la Ville de Compiègne vient de signer une convention de partenariat avec Bip Pop, une application web et mobile d'entraide à destination des personnes isolées afin de les aider dans leur quotidien.



Bip Pop, comment ça marche ?

"Bip Pop joue un rôle de maillage intergénérationnel de proximité" explique Sandrine de Figueiredo, vice-présidente du CCAS. "Grâce à cette plateforme créée au sein des laboratoires de l'UTC, le maintien à domicile est facilité. La personne qui ne peut plus se déplacer seule peut interagir avec son voisinage immédiat, en temps réel et avoir accès à des services de proximité : livraison de courses, accompagnement pour aller chez le médecin, visite de courtoisie, aides aux formalités administratives".

Par la mise en relation des personnes ayant besoin d'un service avec d'autres personnes ou entités proposant leurs services, Bip Pop construit des réseaux sociaux de proximité et de confiance avec l'ensemble des acteurs

du territoire. Ceux-ci peuvent aussi bien être des voisins bienveillants, des amis, des aidants familiaux, que des services médicaux et d'aide à la personne, des associations, des services publics, des bénévoles, des commerces. En quelques clics, la personne de confiance peut se charger de la demande.

"Les premières expériences menées au cours du 1^{er} semestre 2016 avec le Club Soiron de Compiègne et un groupe composé d'utilisateurs actifs sur l'Agglomération de la Région de Compiègne, ont permis de tester cette application et de voir qu'elle proposait une solution opérationnelle au service de l'ensemble des parties prenantes de la lutte contre l'isolement des personnes âgées : collectivités territoriales, CCAS, associations, familles, aidants. C'est pourquoi nous avons signé une convention de partenariat avec Bip Pop".

Comment s'inscrire ?

Vous êtes une personne isolée et souhaitez bénéficier de Bip Pop, c'est facile, téléchargez l'application sur votre smartphone ou tablette et inscrivez-vous sur www.bipopop.com pour choisir la personne ou l'entité qui propose ses services. En plus, cette personne est certifiée par Bip Pop, c'est rassurant. L'inscription est gratuite. Seuls la livraison des courses et le covoiturage sont facturés.

Vous voulez proposer vos services ?

Inscrivez-vous sur www.bipopop.com et remplissez votre planning de disponibilités. ■

Octobre Rose, revient : venez nombreux !



- **Vendredi 6 octobre : Soirée rose**
Dans la halle des sports de l'UTC, près du Centre de Transfert, 66 avenue de Landslut.

18h30 : Introduction à la danse par les Floralines de Choisy au Bac.

19h-21h : la Zumba Party Rose sera animée par Elodie, Perrine et Claudiane.... Record à battre : 250 participants l'an dernier.

Renseignements au 06 76 47 20 17 ou sur Facebook : Zumba rose Compiègne

- **Samedi 7 octobre à 19h : Master class Rose de Modern Jazz**
Au gymnase de Royallieu.

Ces 3 jours animés par Claudiane et ses amies sont ouverts à tous, quels que soient votre âge et votre condition physique ; l'entrée est libre et gratuite. Votre seul engagement est de porter un vêtement ou un accessoire rose.

- **Dimanche 8 octobre à 10h : participez à la Compiégnoise** proposée par les Picantines. Venez courir ou marcher, seule ou en duo, quel que soit votre âge, sur 12, 6 ou 5 km.

Cette année les hommes peuvent aussi participer seuls sur un parcours de 12 km, mais pour cela ils doivent se déguiser en femme....!

Renseignements : www.adecaso.fr ■

Au programme :

- **Judi 5 octobre à 19h : Initiation Salsa**
Rendez-vous place de l'Hôtel de Ville de Compiègne.

WEEK-END DU GOÛT Samedi 14 & Dimanche 15 Octobre

LES ALIMENTS FONT LEUR **CHAUD!**

NOMBREUSES ANIMATIONS

DEGUSTATIONS GRATUITES

Samedi :
COMPIEGNE

de 9h à 13h :
Marché rue St Corneille
de 10h à 19h :
Place de l'Hôtel de Ville

Dimanche :
MARGNY-LES-COMPIEGNE

de 9h à 12h30 :
Marché
Avenue Octave Butin

Organisé par la **FACC** (Fédération des Associations Commerciales du Compiégnois)

• COMPIEGNE • MARGNY-LES-COMPIEGNE



Association
des Commerçants
Non Sédentaires
de Compiègne

Union
des Commerçants
du Centre Commercial
de Royallieu

Association
des Commerçants
et Prestataire de Service
de la Victoire

RECTO VERSO
Magazine
Votre magazine LOCAL GRATUIT

COMPIEGNE, LES VITRINES DE VOTRE VILLE

vendredi 6 et samedi 7 octobre 2017
GRANDE BRADERIE
Des commerçants de Compiègne

**NOUS SOMMES FAITS
L'UN POUR L'AUTRE !**

**LES COMMERCES DU CENTRE VILLE DE COMPIÈGNE,
UN CENTRE COMMERCIAL A CIEL OUVERT.**

Nos nouveaux modes de vie, la technologie des sites marchands, le manque de temps peu à peu nous éloignent et pourtant nous avons encore tant à échanger, tant à partager, tant à gagner. Une ville sans commerce est une ville qui meurt, un client sans conseil est un client perdu.

Préférer le commerce du centre ville de Compiègne c'est avoir le choix, le dialogue, le sourire, c'est se préserver de petites bulles d'oxygène, des moments forts qui n'ont pas de prix.

Nous avons besoin les uns des autres pour donner vie à notre ville.



Fédération des Associations
FACC
Commerciales du Compiégnois



ARC
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

ACTUALITÉ

Paris 2024 : Compiègne veut faire partie des jeux !



C'est désormais une certitude. Paris sera la ville organisatrice des JO 2024.

Un événement majeur pour la capitale mais pas que, Compiègne espère bien profiter des retombées économiques de ces jeux.

La ville de Compiègne, de part sa proximité géographique avec Paris, aura bien évidemment un rôle à jouer.

La Cité Impériale a de sérieux arguments à mettre en avant pour accueillir quelques équipes nationales qui auront l'opportunité de pouvoir s'entraîner dans un cadre privilégié grâce à des installations sportives de qualité et des équipements spécifiques tels que le centre régional de tir à l'arc de Compiègne, le terrain du grand parc pour le dressage, le stade d'athlétisme avec une salle couverte, le terrain de BMX et le futur stade nautique de Choisy-au-Bac pour l'aviron, le kayak et la natation longue distance...

Les associations sportives locales pourront ainsi être au

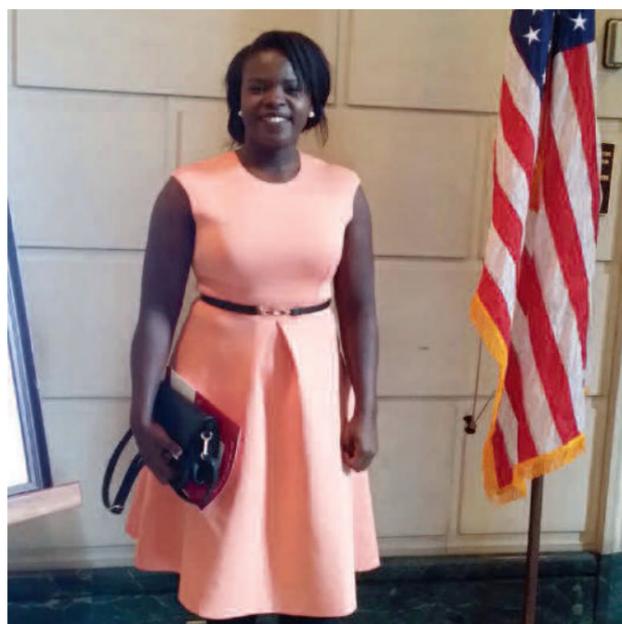
cœur de l'évènement sportif le plus regardé au monde avec ses 3,6 milliards de téléspectateurs, soit 50% de la population mondiale. Les Jeux d'été de Londres (2012) restent en effet devant la Coupe du Monde du Brésil.

Un nouveau défi pour la ville de Compiègne qui compte bien tirer son épingle des jeux. ■



Un parcours professionnel exceptionnel !

Aïssata N'Diaye a passé son enfance à Compiègne et plus particulièrement dans le quartier Pompidou-Université. Issue d'une famille de 6 enfants, d'origine sénégalaise, elle est aujourd'hui, après de brillantes études, avocate au Barreau de New-York et sous peu à celui de Paris, et a été recrutée par une grande banque d'affaires à la City à Londres. Un parcours exceptionnel que Aïssata N'Diaye a bien voulu évoquer pour Compiègne Notre Ville.



Compiègne Notre Ville : Pouvez-vous nous dire quel a été votre parcours ?

Aïssata N'DIAYE : A la suite d'un baccalauréat scientifique préparé au sein du Lycée Charles de Gaulle à Compiègne, j'ai décidé de tenter le concours de Médecine. J'avais, aussi loin que je puisse m'en souvenir, toujours voulu être chirurgienne. J'ai donc tenté ma chance une première fois, qui a été un échec, je l'ai donc tenté une deuxième fois, et l'ai raté de peu. Cet échec a été une réelle blessure. Il m'a donc fallu trouver une voie alternative, et mon caractère ne me permettait pas d'imaginer rester dans le domaine médical.

Je me suis orientée vers le droit et les sciences politiques, domaines pour lesquels j'ai toujours eu une certaine inclination. Mon plan B était de devenir avocate. J'ai donc suivi cette voie.

J'ai effectué mes deux premières années en droit et sciences politiques au sein de l'Université Picardie Jules Verne d'Amiens, avant de demander un transfert au sein de l'Université Panthéon-Sorbonne où j'ai obtenu ma Licence en Droit Privé.

J'hésitais entre un Master en droit des Affaires et un Master en droit pénal. Ne souhaitant pas avoir de regrets, j'ai décidé de faire les deux en parallèle. Je ne souhaitais pas non plus attendre une année de plus pour tenter le concours d'avocat, j'ai donc décidé la même année de passer le Barreau de Paris. J'ai obtenu mes deux masters ainsi que le concours d'entrée à l'école des avocats. Je suis donc entrée à l'École de Formation du Barreau de Paris.

J'avais par ailleurs toujours été tentée de voyager à l'étranger et l'année d'étude de ma grande sœur aux États-Unis a fini de m'en convaincre. Je souhaitais vivre à New-York. J'ai

donc postulé à un LLM (Legum Magister) au sein de l'Université de Hofstra à New-York et y ai été acceptée.

Pour pouvoir partir, j'ai pris une année de césure et ai financé mon cursus. Avant de partir, je m'étais fixé l'objectif de revenir avec le Barreau de New-York, j'ai donc suivi des cours qui m'ont permis de le préparer. Après quelques mois de préparation intensive, je l'ai passé, et six mois après j'apprenais l'avoir réussi. Cela a été un vrai bonheur, et une certaine fierté pour ma famille.

Avec le recul, avoir choisi le droit a été la meilleure décision que j'ai prise pour mon avenir professionnel. J'ai d'ailleurs tendance à dire que médecine a été mon plus bel échec, puisqu'il m'a ouvert la voie au droit.

CNV : D'après vous, quelles sont les clefs de ce parcours exceptionnel quand on est issue d'une famille d'immigrés ?

Aïssata N'DIAYE : Je pense justement que la clé de ce parcours est dû au fait que mes parents soient immigrés. Ils ont tant accompli pour leurs 6 enfants, pour nous permettre d'avoir la vie que nous avons, que la moindre des choses pour nous était de le leur rendre de cette façon.

J'ai travaillé tous les étés depuis mes 18 ans. J'ai travaillé un été dans une chaîne de fast food, fait des ménages, travaillé à l'usine. Cela nous a appris la "valeur Travail". Chacun de nous a travaillé tous les étés pour financer une partie de ses études, son permis, etc.

Outre cet héritage que nos parents nous ont transmis, ce sont les rencontres que j'ai faites, les personnes qui m'ont donné ma chance, qui expliquent mon parcours. Il aurait été difficile d'accomplir mes rêves par la force de ma seule volonté. Toute la volonté du monde ne permet pas forcément d'accomplir ses rêves sans des personnes qui vous font confiance.

Je ne peux m'empêcher d'évoquer ma rencontre avec Madjid Hadj-Larbi, Président de l'Association pour la Promotion de la REussite Scolaire ("l'APRES") et qui à l'époque était animateur au sein du Développement Social des Quartiers ("DSQ"). Il a été le moteur des ambitions de chacun d'entre nous, en nous encourageant constamment à nous dépasser. Je pense que nos vies professionnelles n'auraient pas été les mêmes sans Madjid.

Cela m'a amené à ne jamais repousser mes ambitions, aussi folles qu'elles aient pu être et à ne pas croire en l'autocensure. Je n'ai jamais cru en l'autocensure. Je pense que rien n'est inatteignable.

Les clés de ce parcours s'expliquent aussi par les professeurs que j'ai eu la chance de rencontrer durant mon parcours scolaire. Madame Khalassi (professeur de français au sein du Collège André Malraux) m'a fait découvrir Zola et m'a ouvert au monde de la littérature. Le dernier jour de

mon année de troisième, elle m'a offert une boîte qui contenait l'ensemble des Rougon Macquart. Par la suite, j'ai rencontré d'autres professeurs qui, je pense, ont également eu une influence sur mon parcours.

CNV : Vos frères et sœurs ont également fait d'excellentes études, comment l'expliquez-vous ?

Aïssata N'DIAYE : Je pense que cela est le produit de plusieurs facteurs.

Ma famille. Nous croyons chacun les uns en les autres et nous nous soutenons en toutes circonstances. Nous sommes très proches.

Nous avons eu la chance de suivre la voie de notre grande sœur. Elle nous a ouvert la voie de nos ambitions en accomplissant les siennes. Elle a été la première à faire de longues études, à aller aux États-Unis et nous avons suivi ses pas. Elle est aujourd'hui ingénieure d'exploitation nucléaire.

Nous avons beaucoup misé sur l'école. L'école m'a tellement donné. Elle m'a ouvert au monde de la culture, de la littérature, de l'art, de la musique et m'a permis de rencontrer des personnes de tous milieux.

CNV : Quels conseils donneriez-vous aux jeunes qui vous lisent ?

Aïssata N'DIAYE : Je leur conseillerais ce que je conseille à mes petits frères et à ma petite sœur : de croire en leurs rêves. De se fixer des objectifs, de se donner les moyens de les atteindre, d'utiliser différentes voies pour le faire et une fois atteints, de s'en fixer d'autres, parce qu'il n'y a que de cette façon que l'on se sent vraiment vivant. The sky is the limit.

CNV : Vous êtes très attachée à votre famille et à Compiègne, quelles images vous viennent à l'esprit quand vous pensez à vos jeunes années ?

Aïssata N'DIAYE : Deux images me viennent à l'esprit. La première est la sensation que je ressens chaque fois que j'arrive à la gare de Compiègne et que je vois le nom de la ville écrit sur le mur en béton à l'approche de la gare. Je ne peux m'empêcher de penser : "je suis à la maison". Je ne me sens jamais autant chez moi que lorsque je suis à Compiègne.

La deuxième image qui me vient à l'esprit est celle du DSQ. Le DSQ était le lieu où nous faisons nos devoirs après l'école. Mais en dehors de cela, une heure était consacrée à diverses activités extrascolaires. J'y ai découvert le handball que j'ai pratiqué une dizaine d'années. Durant les vacances scolaires, nous allions faire du camping, nous allions à la piscine, à la patinoire, à l'espace Jean Legendre, nous découvrons un monde que nos parents ne pouvaient nous offrir. J'ai obtenu mes premières étoiles au ski grâce aux voyages aux sports d'hiver organisés par le DSQ. J'ai découvert les Gorges du Verdon pour la première fois avec le DSQ. ■

DOSSIER



JUMELAGES : DES RELATIONS DURABLES À TRAVERS LE MONDE

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Compiègne s'engageait dans la construction de la nouvelle Europe, grâce aux contacts étroits établis avec le Volksbund de Brême, et en s'associant avec plusieurs villes d'Europe avec lesquelles nos liens se sont resserrés, renforcés, permettant encore aujourd'hui des échanges nombreux et fructueux.

Si l'ouverture sur l'Europe tenait à cœur aux Compiégnois, celle sur le vaste monde également. Compiègne est désormais jumelée avec 12 villes à travers le monde. Nos jumelages s'enrichissent au fil des ans, nos partenariats se multiplient. Nos échanges se portent bien grâce notamment aux associations et aux bénévoles qui les animent mais aussi aux relations internationales développées par nos écoles et nos entreprises. Compiègne a devant elle un avenir international assuré.

C'est en 836 qu'eut lieu le premier jumelage catholique entre les diocèses du Mans et Paderborn en Allemagne... mais le grand mouvement de jumelages entre les villes se fit après la Seconde Guerre mondiale, dans un souci de rapprochement entre leurs habitants afin d'installer une paix durable. Compiègne a affiché très vite sa volonté de s'engager dans cette démarche de réconciliation entre les peuples.

➤ Depuis 1957... 60 ans de coopération entre Compiègne et Brême...

Par son histoire et du fait de son emplacement géographique si proche du Front lors de la 1^{ère} Guerre mondiale, Compiègne fut pionnière d'un partenariat avec le Volksbund de Brême "pour construire avec les jeunes la réconciliation par-dessus les tombes".

Le responsable du Volksbund de Brême vint rencontrer Jean Legendre, maire de Compiègne en 1957, pour lui demander d'accueillir, chaque été à Compiègne, un camp de jeunes venant restaurer et entretenir les tombes des soldats allemands enterrés dans l'ensemble des cimetières militaires proches de la ville. La Maison de l'Europe, rue Saint-Lazare, fut ouverte pour accueillir le 1^{er} "camp de Brême". Les jeunes Allemands étaient reçus dans les familles compiégnaises pendant les week-ends.

➤ 1959 : premier jumelage de Compiègne avec la ville de Huy en Belgique

Ce jumelage se fit à l'initiative de deux très importantes associations de l'après-guerre : les Donneurs de Sang Bénévoles et la Croix-Rouge, associations particulièrement

actives à Huy et à Compiègne, ville occupée et ville d'internement.



➤ Les années soixante : jumelons, jumelez...

- 1962... date des premiers jumelages entre la France et l'Allemagne. C'est le cas du jumelage entre Compiègne et Landshut en Bavière.

... jumelage aussi avec Arona en Italie du Nord

- 1964 : jumelage avec Vianden au Luxembourg
- 1967 : jumelage avec Bury Saint-Edmunds en Angleterre



DOSSIER

Particularité originale et innovante, les villes de Huy, Arona, Vianden, Bury Saint-Edmunds et Compiègne ont choisi de se jumeler entre elles... Cinq villes qui font que ce choix est unique en Europe !

➤ L'essor économique des années 80

- 1988 : les circonstances économiques et professionnelles nous conduisent aux jumelages avec Kiryat Tivon en Israël et Shirakawa au Japon.
- 1989 : jumelage avec Raleigh, capitale de la Caroline du Nord aux États-Unis.

➤ Retour aux sources pour certains de nos habitants...



- 2002 : jumelage avec Elblag, au nord de la Pologne, près de la baie de la Vistule... suivi d'un jumelage entre Malbork, ville proche d'Elblag avec Margny-lès-Compiègne
- 2007 : jumelage avec Guimarães au Portugal et signature d'un protocole de coopération entre l'UTC, Université de Technologie de Compiègne et l'école d'ingénieurs de Guimarães.

➤ Les nouvelles coopérations

- 2009 : Charte de coopération avec Jezzine au Liban
- 2017 : coopération quadripartite entre Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Larache au Maroc et Ziguinchor au Sénégal. Ce partenariat a été officialisé en septembre dernier à Compiègne avec les signatures d'une charte de coopération décentralisée et d'une convention de coopération entre la Faculté polydisciplinaire de Larache et l'Université de Technologie de Compiègne.



Compiègne œuvre également à un rapprochement avec une ville aux Pays-Bas.

➤ La "recette" des jumelages, des partenariats et coopérations à Compiègne : s'appuyer sur des associations

Les associations de jumelages et leurs membres sont des promoteurs d'idées et les véritables acteurs de nos relations, riches, constructives et amicales.

➤ Les champs d'action sont illimités...

- Mise en relation, échanges de savoir-faire et d'expertises entre les services de nos collectivités...



- Invitations réciproques aux salons, foires, concours et manifestations culturelles et sportives...
- Échanges scolaires, accueil de tous les groupes internationaux : scolaires, universitaires, congés de chercheurs, séminaires d'entreprises et artistes lors des Festivals.
- Chantiers d'été, projets étudiants ou professionnels
- Cours de langue de tous niveaux
- Activités associatives ludiques, culturelles, culinaires et sportives...
- Voyages de découverte et accueils en famille
- Tour de table des jumelages



➤ Les relations internationales de l'enseignement supérieur ou des entreprises

- L'UTC, l'ESCOM, l'ESC, les établissements de santé ou les entreprises installées sur les zones d'activité de l'agglomération ont développé de nombreuses relations internationales. Ceci donne l'opportunité à de nombreuses délégations de venir à Compiègne et permet d'enrichir nos liens et nos actions en permanence...
- Les 450 étudiants internationaux annuels de l'UTC, répartis sur deux semestres, proviennent de 22 pays différents. Leurs parents les visitent parfois pendant leur séjour, découvrant ainsi Compiègne et sa région.
- Les étudiants de l'UTC ont des projets de coopération à l'international avec l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord, la Chine, l'Inde, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.



- Les étudiants du supérieur font par ailleurs une partie de leurs études à l'étranger sur tous les continents.

➤ Le pôle Attractivité du Territoire

- Lieu de veille et d'interface économique à l'International.

➤ L'accueil de visiteurs étrangers

L'Office de Tourisme accueille chaque année plus de 7000 visiteurs étrangers, majoritairement en provenance du Royaume-Uni, de Belgique et des Pays-Bas (en lien avec le tourisme de mémoire et le chemin de Saint-Jacques de Compostelle), mais aussi des touristes asiatiques, nord et sud-américains, tourisme généré par l'UTC, l'ESCOM et les entreprises de l'agglomération.

Vous avez des idées pour d'autres initiatives ? Rejoignez nos jumelages... ■

Associations de jumelage

- COMPIÈGNE - BRÈME (Allemagne) : Madame Hildeburg LEBLANC
- COMPIÈGNE - HUY (Belgique) - VIANDEN (Luxembourg) : Madame Lony FLIPO
- COMPIÈGNE - ARONA (Italie) : Madame Sylvianne ROMET
- COMPIÈGNE - LANDSHUT (Allemagne) : Madame Michèle BILBAULT
- COMPIÈGNE - BURY SAINT EDMUNDS (Grande-Bretagne) : Madame Floriane LE ROUZIC
- COMPIÈGNE - KIRYAT-TIVON (Israël) : Madame Sylvie HANEN
- COMPIÈGNE - SHIRAKAWA (Japon) : Monsieur Vincent ROUSSEL
- COMPIÈGNE - RALEIGH (Etats-Unis) : Monsieur Nicolas LE CHATELIER
- COMPIÈGNE - OISE ELBLAG (Pologne) : Madame Marie-Claire GARREAU
- COMPIÈGNE - GUIMARÃES (Portugal) : Monsieur Ernesto OLIVEIRA
- COMPIÈGNE - JEZZINE (Liban) : Madame Claire AOUN
- COMPIÈGNE - MARGNY - LARACHE (Maroc) : Monsieur Richard VELEX
- COMPIÈGNE - ZIGUINCHOR (Sénégal) : Madame Amalya SISSOKO

Contacts :

- Service jumelages & Relations Internationales- Cabinet du maire : 03 44 40 73 22
- Adjointe en charge des Jumelages & Relations Internationales- Arielle François : 06 32 60 20 84

Bénéficiez de **50%** de réduction d'impôts

INTERNET POURQUOI PAS VOUS !



Cours d'informatique à domicile

Systèmes
(Windows 10 de Microsoft, Mac os d'Apple, etc...)

Ordinateurs et matériels numériques
(PC, Tablette, Ipad, Iphone, Smartphone, etc...)

Logiciels
(Word, Excel, Power Point, Messagerie, Safari, photo, picasa, etc...)

Pertinence Entreprise | **06 33 18 90 34**
l'informatique des Seniors | www.pertinence-entreprise.fr



LitSalons

CENTRE RÉGIONAL DE LA LITERIE
SHOWROOM 300M²

LITERIE SALONS

"De bonnes AFFAIRES en automne !"

Devis à domicile



OUVERTURE :
LUNDI 14h À 19h
MARDI AU SAMEDI 10h-12h / 14h-19h



1 rue Notre-Dame de Bon-Secours - 60200 COMPIEGNE 03 44 20 62 62 - www.litsalons.com



Votre agence immobilière à Compiègne



Au service de vos projets immobiliers depuis plus de 20 ans, GER'IMMO vous accompagne dans l'achat, la vente et la gestion de vos biens à Compiègne et ses environs : Maisons, Hôtels particuliers, Appartements.

ACHAT • LOCATION
VENTE • GESTION LOCATIVE

EXCLUSIVITÉ COMPIÈGNE



Résidentiel. Au dernier étage, duplex de 117 m² offrant entrée, 3 chambres, salle de bains et salle de douche, dégagement avec de nombreux rangements, WC indépendant. À l'étage, grande pièce de vie d'env. 50 m² avec cheminée et cuisine ouverte équipée, WC. Cave et double box. Très lumineux. Emplacement recherché. Jardin privatif à la copropriété. Très beau produit ! DPE : E
Prix : 292.600 € REF. : 3753

COMPIÈGNE - SAINT LAZARE



À proximité du centre ville, dans une résidence recherchée, bel appartement de 115 m² traversant avec balcon, grande cave et box fermé en sous-sol. Une vaste entrée distribue le double séjour et une grande cuisine équipée, 3 chambres, une salle de bains et une salle de douche, WC indépendant. Bien de qualité, vue très agréable. DPE : E
REF. : 3756

GER'IMMO
20 place du Change - 60200 Compiègne
Tél : 03 44 86 01 02
Courriel : contact@ger-immo.com
www.ger-immo.com



Bien plus que du jardin

2€50

La barquette de 6 godets

VIOLA CORNUTA
Petites fleurs abondantes jusqu'à fin mai. Résistent au gel. Différents coloris disponibles.

L'Automne en fête !
Tentez de gagner une Renault Twingo*

Rendez-vous en magasin



ZAC du Camp du Roy
664, avenue Jean Moulin - 60880 JAUX

Retrouvez-nous sur Facebook  **03 44 90 42 00** www.delbard.fr Ouvert tous les jours de 9h30 à 19h non stop

BESOIN D'ASSISTANCE À VOTRE DOMICILE ?

Vous avez besoin d'aide pour votre toilette, vos repas, vos travaux ménagers...

ADHAP SERVICES®

est là pour vous aider tous les jours de l'année



Conventionné A.P.A. - P.C.H. - M.S.A.
Conventionnée Carsat - RSI - CNRACL - MGEN - etc...
Conventionné Garde Malade C.P.A.M.

Permanence téléphonique
7 jours sur 7, 24h/24
Tél. **03 44 36 72 96**
adhap60a@adhapservices.eu



www.adhapservices.fr

L'assistance d'un professionnel, ça change tout

JUSTICE

L'accueil du justiciable au tribunal de grande instance de Compiègne

Un Service d'Accueil Unique du Justiciable, lié au projet national visant à "placer le citoyen au cœur d'une justice moderne", va être mis progressivement en place à Compiègne. Il s'agira d'un service d'accueil centralisé, commun au tribunal de grande instance et au tribunal d'instance, puis au conseil des prud'hommes.



En 1998 était expérimenté, au tribunal de grande instance de Compiègne, le "GUG", c'est-à-dire le Guichet unique de Greffe.

L'objectif de ce "GUG" est de centraliser l'accueil des justiciables ou visiteurs. Des formulaires y sont remis, à leur demande, aux personnes qui n'ont pas la possibilité de les télécharger sur les sites accessibles via l'internet.

L'efficacité de l'accueil est évaluée en permanence. Il existe, en effet, une "charte Marianne", appliquée au niveau national, qui impose des contraintes précises aux services ayant des contacts avec le public.

Si l'accueil doit être performant, il faut cependant rappeler que les agents qui reçoivent les justiciables relèvent du service public de la justice et que tout manque de respect à leur égard peut donner lieu à des sanctions.

En 2012 était créé le "BAV" (Bureau d'aide aux victimes). Ce bureau a vocation à informer et accompagner les victimes d'infractions et son efficacité repose en grande partie sur l'activité d'une association d'aide aux victimes. Cette association, qui était dénommée "RE-AGIR" a fait l'objet d'un regroupement au sein d'une structure départementale "AAV60" (aide aux victimes 60) mais cela n'a pas modifié les conditions de l'accueil sur place, le local attribué restant toujours situé dès l'entrée, au premier étage du tribunal.

En 2017 est annoncée la création d'un SAUJ.

Le Service d'Accueil Unique du Justiciable est lié à un autre projet national, PORTALIS. PORTALIS est présenté comme un "projet de modernisation globale visant à placer le citoyen au cœur d'une justice moderne". La finalité de ce projet est de permettre, en tout point du territoire, un accès aux données des affaires civiles et pénales. Dès aujourd'hui, l'expression concrète de ce projet en cours de développement est le site "justice.fr" qui est conçu comme un véritable portail du justiciable lui donnant accès à de très nombreuses informations sur le droit en vigueur.

Le SAUJ s'inscrit dans ce processus. Il s'agit d'un service d'accueil centralisé, commun au tribunal de grande instance et au tribunal d'instance, puis au conseil des prud'hommes; il est le point d'entrée procédural pour recevoir certains actes de procédure mais aussi assure une mission d'information générale ou individuelle. Cette dernière est facilitée par la création future d'espaces de confidentialité,

qui permettent des échanges en toute discrétion entre un justiciable et un fonctionnaire du ministère de la justice apte à délivrer une information pertinente et fiable.

A Compiègne, les travaux pour la mise en place du SAUJ se dérouleront sur plusieurs mois. Depuis septembre, les locaux affectés au GUG (voir ci-dessus) sont utilisés pour la mise en place d'un SAUJ provisoire.

Un décret du 9 mai 2017 est venu préciser que la mission de prise d'acte est, pour l'instant, limitée à des actes relatifs à des procédures non urgentes et sans représentation d'avocat obligatoire.

La mise en place progressive du SAUJ et de PORTALIS ne remet pas en cause le rôle d'accueil assuré par les auxiliaires de justice.

A Compiègne, cette mise en place est réalisée avec une préoccupation toute particulière : celle de garantir au justiciable la possibilité d'un échange verbal avec un fonctionnaire chargé de l'accueil, spécialement formé à cette fin, qui permet à chacun d'accéder à l'information souhaitée la plus complète et la plus claire possible.

Liens utiles :

- pour le portail du justiciable:

<http://www.justice.fr/>

- pour le tribunal de grande instance de Compiègne :

Tgi-Compiègne@justice.fr

L'accueil est ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15. ■



Consommations mixtes (AMG inclus) : 3,6-7,3 l/100km - CO₂ : 94-171 g/km.

Découvrez le CLA Shooting Brake.



Techstar Compiègne - 03 44 23 08 22 - www.mercedes-compiegne.fr

HABITER ou INVESTIR dans l'Oise

NOUVEAU

La Cour D'Eylau
Compiègne (60)
EMPLACEMENT EXCEPTIONNEL
À DÉCOUVRIR

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS



Margny-Lès-Compiègne (60)
NOUVEAU QUARTIER DES DEUX RIVES
PRIVILÈGE DES BORDS DE L'OISE, PROXIMITÉ
GARE ET CENTRE DE COMPIÈGNE

- Du STUDIO au 5 PIÈCES
- De généreux BALCONS et de belles TERRASSES
- PARKINGS en sous-sol
- COMMERCES au pied de l'immeuble



EIFFAGE
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734 Service & appel gratuits

RENSEIGNEMENTS
SUR RENDEZ-VOUS

(1) Sous réserve de respecter les conditions fixées aux articles L31-10-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation relatifs aux conditions d'accès au PTZ+. (2) Réduction d'impôt, codifiée à l'article 199 novovicies du code général des impôts, pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques et fonction de la performance énergétique du bâtiment, destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et à des locataires sous plafonds de ressources. La réduction d'impôt est de 12% (pour 6 ans de location) 18% (pour 9 ans de location) ou de 21% (pour 12 ans de location) du prix d'acquisition. * Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite «informatique et libertés», vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Réalisation Com.edit pour Eiffage Immobilier Nord Ouest RCS Lille 432 847 812. Juillet 2017. Document non contractuel.

Simply Market COMPIÈGNE

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*



Plus proche de vous

SIMPLY
MARKET

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Georges Guynemer, un emblème pour la mémoire compiégeoise



Nous avons célébré, en septembre, la mémoire de Georges Guynemer, ce héros du roman compiégeois.

Autour du SPAD VII installé devant l'Hôtel de Ville, plus de 1500 personnes se sont rassemblées en 4 jours, dont de nombreux enfants.

Cet événement, comme je l'ai dit le jour de l'inauguration, ouvre une année de commémorations jusqu'au point d'orgue que sera le 11 novembre 2018. Et puisque, comme chacun le sait, notre ville a été la ville de l'Armistice de 1918, elle sera en 2018 Ville du Centenaire, labellisée comme telle par la Mission du Centenaire.

Le passé de Compiègne rend le présent des commémorations exigeant : il oblige les acteurs de la vie locale - associations et établissements culturels - à proposer des événements qui servent la transmission de la mémoire. Ceci est d'autant plus délicat auprès de jeunes publics qui n'ont plus aucun rapport direct avec le souvenir de la Guerre puisque leurs grands-parents sont nés après la seconde guerre mondiale. La transmission, auprès de ce public, ne se fait plus ou presque plus par le canal familial. Il revient donc aux institutions de prendre la relève.

Comment ? A ce chapitre, les commémorations autour des exploits de Georges

Guynemer sont exemplaires à plus d'un titre : - la présence, presque vivante, d'un objet patrimonial extraordinaire - le SPAD VII - mis à disposition du public en plein cœur de la Ville ; - la capacité à raconter cet objet ainsi que l'a fait, magistralement, l'historien Alain Thomas, en ouvrant la voie de l'évocation et du rêve : comment ne pas frémir en imaginant ce jeune Compiégnois passionné, aux commandes de ce magnifique et fragile avion, face aux offensives allemandes, en plein ciel ! On tremble pour lui, on pense à sa mère, on comprend la passion de vaincre, on s'approche de l'idée de Guerre...

La transmission passe, forcément, par l'émotion, de même qu'elle emprunte les voies naturelles de la pédagogie.

Nous aurons, en 2018, des événements qui sauront rassembler grands et petits, dans une communion transgénérationnelle, tous rassemblés par une gratitude partagée envers ces soldats qui se sont battus pour défendre la liberté des Français à disposer d'eux-mêmes.

Eric de Valroger
Adjoint au Maire délégué
aux Affaires Culturelles,
Conseiller Départemental,
Vice-président chargé de la sécurité
et de la protection civile,
Vice-président de l'ARC

Les jumelages : échanges d'expériences et d'enrichissements mutuels



Quelques années après la seconde guerre mondiale, où l'heure était à la fraternité entre les peuples, naît l'idée du jumelage dans le but de favoriser par des liens multilatéraux établis entre les villes partenaires basées sur un passé et des intérêts communs, des similitudes de développement, le principe d'unité et de compréhension d'une culture dans la diversité.

Ce vivier inestimable d'expériences et d'initiatives facilite le rapprochement des citoyens de pays et cultures différentes reposant sur la volonté des élus, mais aussi sur le dynamisme du tissu associatif de jumelages permettant à chacun des citoyens d'y participer en faisant découvrir les différents modes de vies, de traditions et la culture de tous horizons, tissant au fil des rencontres des relations d'amitié et de confiance, véritable enrichissement individuel et collectif. Compiègne est plus que représentative de ce climat d'ouverture et de solidarité en comptabilisant dix accords de jumelages : Huy (Belgique), Arona (Italie), Landshut (Allemagne), Vianden (Luxembourg), Bury Saint-Edmunds (Angleterre), Shirakawa (Japon), Kiryat-Tivon (Israël), Raleigh (Amérique), Elblag (Pologne), Guimarães (Portugal) avec, en 2015, une charte d'amitié signée avec Jezzine, ville du Liban, venue enrichir notre "Mapp Monde". Et c'est dans cette dynamique insufflée par la prise de conscience de la citoyenneté que nous ont rejoints le mois dernier avec la

signature d'une coopération décentralisée Larache, ville du Maroc et Ziguinchor, ville du Sénégal. Des projets portés par notre médiateur culturel Ahmed Lhadi et mon collègue Oumar Ba, Maire-Adjoint chargé de la politique de la ville que je tiens à féliciter pour cette initiative plus que nécessaire dans un contexte social difficile, chapeauté par Arielle François, Maire-Adjointe aux relations internationales mais surtout, un projet soutenu par Philippe Marini convaincu du rôle fondamental des associations, synergie indispensable pour construire un avenir où l'ignorance fera place à la connaissance.

Comme chaque année en octobre se déroulera la 9^e édition du Tour de table des jumelages aux salles Saint-Nicolas (réservé aux adhérents), au cours de laquelle notre Maire Philippe Marini et son équipe municipale auront plaisir à retrouver nos associations de jumelage dans une ambiance conviviale pour un voyage culinaire confectionné par les adhérents, acteurs primordiaux de cet événement, "Nos traditions culinaires, ciment de toutes cultures". D'autres temps forts viendront consolider les liens d'amitié entre nos villes partenaires pour construire un avenir commun toujours plus riche, axé sur la compréhension mutuelle, tant nous sommes convaincus que le contact humain reste primordial pour qu'ENSEMBLE, nous allions encore et toujours plus loin.

Maria Araujo de Oliveira
Conseillère municipale
déléguée pour le quartier
du Camp de Royallieu

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Les contrats aidés, le début de la fin ?

Le gouvernement a décidé de signer la fin des contrats aidés. Et à l'échelle de Compiègne et sa région, même si l'équipe municipale n'a jamais beaucoup apprécié ces contrats pour des raisons purement idéologiques, on sait d'ores et déjà que l'impact sera terrible pour les demandeurs d'emploi, les associations, les collectivités et parfois même les entreprises du privé.

Ils s'appellent "CUI (Contrats Uniques d'Insertion), emplois d'avenir, contrats starter, ..." et ce ne sont pas que des noms barbares !

Ces contrats aidés sont financés en partie par l'Etat et permettent aux bénéficiaires de stabiliser leur situation, de retrouver pour certains une dignité fragilisée en raison de la dureté de la vie. Le chômage de longue durée, la précarité, le handicap ...ne méritent-ils pas toutes les attentions ?

Les associations et tous les acteurs qui interviennent dans le champ du lien social, de la culture, des loisirs, du sport et de la solidarité vont très vite être confrontés à de réelles difficultés. Sans ces emplois, ils ne pourront plus mener des initiatives pourtant utiles pour l'ensemble de notre société.

Qu'en sera-t-il également pour les établissements scolaires ? En effet, les assistants d'éducation, les AVS, les assistants pédagogiques...apportent un soutien indispensable aux équipes pédagogiques dans leur tâche éducative.

Durant des dizaines d'années, tous les gouvernements avaient eu la sagesse de proposer des contrats aidés alliant sécurité professionnelle et formation, armant ainsi, de façon indiscutable, des milliers de jeunes. Et nous pouvons témoigner de belles réussites.

Nous avons toujours défendu ces dispositifs lorsqu'ils ont été refusés par l'équipe municipale. Nous continuerons à défendre les formules de contrats qui n'oublient pas les plus fragiles et permettent de garantir une société plus juste.

**Richard Valente, Solange Dumay,
Frédéric Pysson - Conseillers municipaux
socialistes et écologistes**

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Sous le pont Louis XV coule le canal Seine Nord

S'il est une "Arlésienne" dans les projets politiques et économiques de la région des Hauts de France, c'est bien le canal Seine Nord. Annoncé à grand renfort de communication depuis des années par les exécutifs nationaux et régionaux, décrit comme la panacée en matière de développement économique de la grande région, de création d'emplois et de vertu écologique liée au déchargement des voies de transport routier, il risque selon toute vraisemblance de demeurer un projet mort-né, sacrifié sur l'autel des intérêts personnels du nouveau gouvernement. Ce dossier était déjà complexe à porter, de par le gigantisme du chantier, relier l'Oise et Compiègne au canal Dunkerque-Escout. Son financement n'était pas finalisé ni sincère, ce que le groupe Front National avait relevé lors du vote de 2016 au conseil régional. La proposition de Xavier Bertrand, président de la région, d'utiliser les deniers publics régionaux et départementaux pour palier le désistement du gouvernement reste illusoire et préjudiciable pour les contribuables du territoire. Certains détails techniques posent problème, comme le pont Louis XV de Compiègne trop bas pour le passage des péniches.

En définitive, sa mise en pause par le gouvernement Macron risque bien de sonner le glas de ce canal, tributaire des fonds européens dédiés qui disparaîtraient faute d'utilisation avant fin 2020. Le premier ministre Édouard Philippe, farouche adversaire de ce projet qui concurrencerait le port du Havre, ville dont il était maire, a décidé de geler le processus. Gerald Darmanin, vice-président LR des Hauts de France et actuel ministre de l'action et des comptes publics, qui défendait hier le projet, semble avoir la mémoire aussi courte que ses convictions. Raison et vertu se heurtent malheureusement bien souvent aux intérêts politiques et personnels... Le Front National, s'il a toujours été circonspect quant au financement de ce projet pharaonique, est plus que jamais soucieux du développement de notre région et du Compiégnois, et regrette que le canal Seine Nord ne reste en définitive qu'une illusion, un argument électoral sans lendemain. Les promesses n'engagent-elles que ceux qui les croient ?

**Jean Marc Branche, Patricia Renoult,
François Gachignard - Conseillers municipaux
Front National / RBM**

ACTUALITÉ

EMPLOI

Forum des agences d'emploi, le 19 octobre.

La Mission locale du Pays Compiégnois et du Pays des Sources organise le jeudi 19 octobre de 9h à 13h, le Forum des agences d'emploi aux salles Saint-Nicolas, en partenariat avec Pôle emploi et Cap emploi.

"Ce forum est ouvert à toutes les per-

sonnes qui cherchent un travail, sans condition d'âge" précise Pascal Boutanquoi, le directeur de la Mission locale.

Pensez à amener votre CV !
Entrée gratuite. ■

COMMERCE

Grande braderie des commerçants

Les 6 et 7 octobre, ne manquez pas de venir faire de bonnes affaires dans le centre-ville de Compiègne, lors de la grande braderie organisée par l'association Compiègne, les vitrines de votre ville.

COMPIÈGNE, LES VITRINES DE VOTRE VILLE

GRANDE BRADERIE

Des commerçants de Compiègne



LES COMMERCE DU CENTRE VILLE DE COMPIÈGNE, UN CENTRE COMMERCIAL A CIEL OUVERT.

Chaque commerçant installera ses étals devant la vitrine de son magasin, de 10h à 21h durant les deux jours de cette grande braderie réservée aux commerçants du centre-ville. "Nous avons consulté les commerçants et ils ont adhéré à l'idée d'organiser cette forme de commerce à ciel ouvert pour pouvoir proposer des offres commerciales intéressantes et donner plus de vie au centre-ville à cette

période de l'année" confie la présidente de l'association Claudine Gréhan. "Il n'y aura donc pas de marchands ambulants comme c'était le cas auparavant lors de la braderie du mois de juin et les rues du centre-ville seront laissées ouvertes à la circulation".

N'hésitez pas à consulter la page Facebook Compiègne les Vitrines de votre Ville pour connaître la liste des participants. ■

NOUVEAUX COMMERCES



Les Pompes Funèbres B&C
10 rue du Général Leclerc



Mademoiselle, vêtements pour femmes
27 rue Saint-Nicolas



Superdry, vêtements hommes et femmes
8 rue des Trois Barbeaux



Dessine ton meuble sur mesure
rue du Dahomey

MANIFESTATION

Journée des véhicules innovants

le 14 octobre, de 10h à 18h, devant le Palais



En étroite collaboration avec les Musées et domaine nationaux du Palais de Compiègne, les Ingénieurs et Scientifiques des Hauts-de-France (IESF HdF) organisent, dans le cadre de la 5^e édition des Journées Nationales de l'Ingénieur, une exposition de véhicules innovants devant les grilles du Palais de Compiègne.

L'innovation a toujours existé, et un parallèle sera fait entre les véhicules d'hier, via la collection du Musée national de la voiture, et les automobiles d'aujourd'hui. La "Jamais contente" est par exemple l'ancêtre d'une Tesla, et la première hybride est une Krieger de 1903. Ce sera l'occasion de redécouvrir le Musée national de la voiture de Compiègne qui est unique en France.

A côté des concessionnaires et des com-

merces de la région qui présenteront leurs nouveautés hybrides, électriques ou solaires (voitures, vélos, trottinettes ou gyropodes), les établissements scolaires, les universités et les écoles d'ingénieurs montreront leurs véhicules innovants, comme la voiture solaire Helios qui a participé au championnat du monde en Australie.

Car cette exposition, qui est une première en France, doit aussi promouvoir les filières techniques et scientifiques auprès des jeunes et en particulier des jeunes filles.

Des animations permettront au public de se familiariser avec de nouveaux engins de déplacement, et le Fardier de Cugnot, le premier véhicule automoteur, évoluera dans la cour d'honneur du Palais. ■

SOLIDARITÉ

Inscriptions pour Noël Solidarité 2017

Les Compiégnois qui souhaitent bénéficier de l'opération Noël Solidarité devront comme l'an dernier s'inscrire au préalable.



Les lutins passeront le 9 décembre dans les rues de Compiègne pour la collecte des jouets.

La vocation de Noël Solidarité, qui s'inscrit dans la continuité de l'opération initiée par Anne-Marie Vivé, est d'offrir à l'occasion des fêtes de fin d'année, un après-midi de fête et un cadeau aux petits Compiégnois dont les familles sont dans le besoin.

Noël Solidarité s'adresse aux enfants jusqu'à 10 ans (nés en 2007) et aura lieu cette année le dimanche 17 décembre.

Peuvent bénéficier de cette opération, les familles résidant à Compiègne et bénéficiaires de la CMU-C.

Les inscriptions auront lieu uniquement pendant quatre demi-journées :

- Lundi 23 octobre de 13h30 à 17h au Centre municipal Anne-Marie Vivé, rue Alexandre Dumas

- Mardi 24 octobre de 13h30 à 17h au Foyer Pierre Desbordes, 105 bis rue Saint-Joseph
- Mercredi 25 octobre de 13h30 à 17h au Centre de rencontres de Bellicart, 4 rue de la Bannière du Roi

- Jeudi 26 octobre de 13h30 à 17h au Centre municipal Poupidon, Allée Pierre Coquerel. Pour inscrire leurs enfants, les familles devront présenter les originaux des documents suivants : leur pièce d'identité ainsi qu'une copie, un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, quittance de loyer...), leur attestation de droit à la CMU-C et leur livret de famille.

Aucune inscription ne pourra être prise en compte en l'absence d'un de ces documents justificatifs. **Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles.** ■

VIE PRATIQUE

Améliorez votre logement avant d'affronter l'hiver !

En cette période, nombreuses sont les personnes souhaitant améliorer leur logement pour passer un hiver au chaud. Pour cela, l'Agglomération de la Région de Compiègne vous accompagne gratuitement avec Habitat Rénové.



vous pourrez être soutenus pour monter les dossiers de demandes. Sachez d'ailleurs que tout le monde a droit à des aides !

Ce service s'adresse aussi aux personnes qui souhaitent adapter leur logement à leur handicap ou leurs difficultés physiques.

Habitat Rénové, c'est aussi un lieu de conseils juridiques, financiers et fiscaux. En bref, c'est un outil pratique et gratuit au service des habitants de l'ARC pour faciliter toutes leurs démarches qui concernent l'amélioration de leur logement !

N'hésitez pas à vous renseigner :

- en vous rendant du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h dans les locaux d'Habitat Rénové - INHARI - 6, quai de la République à Compiègne
- en téléphonant au 03 44 85 44 95
- ou par mail : contact@habitat-renove.fr
- www.habitat-renove.fr

A noter : Habitat Rénové accueille désormais une permanence d'Action Logement qui octroie notamment des prêts préférentiels aux employés d'entreprises supérieures à 10 salariés, du secteur privé non agricole, dans le cas de travaux de leur résidence principale ! Cette permanence débutera le 6 octobre et aura lieu le 1^{er} vendredi matin de chaque mois dans les locaux d'Habitat Rénové. N'hésitez pas à venir vous renseigner...!

Ce service répond à vos interrogations dès lors que vous envisagez de faire des travaux d'amélioration thermique de votre logement (isolation, changement de fenêtres, de système de chauffage, ventilation...) : quels travaux faire ? quels artisans choisir ? De quelles aides financières puis-je bénéficier ?

Habitat Rénové vous accompagne tout au long de votre projet en vous aidant pas à pas selon votre besoin. Les travaux les plus pertinents seront définis ensemble, une aide pour choisir les artisans vous sera apportée. Il vous sera également précisé les aides financières auxquelles vous avez droit et

PACS : ce qui change au 1^{er} novembre 2017

Dès le 1^{er} novembre, les dossiers de PACS ne seront plus traités par le Tribunal de Compiègne. La compétence est transférée aux mairies.

Pour les dossiers de PACS existants qui auront été enregistrés au Tribunal de Compiègne, les modifications et dissolutions se feront à la mairie de Compiègne au service de l'Etat civil. Pour l'enregistrement d'un nouveau PACS,

la mairie compétente est celle du domicile commun des partenaires.

A Compiègne, l'enregistrement se fera sur rendez-vous. Toutes les informations seront disponibles à compter de début octobre sur le site compiègne.fr, rubrique démarches administratives.

Vous pouvez contacter l'Etat civil à compter du 16 octobre pour la prise de rendez-vous. ■

Centres de loisirs du 23 octobre au 3 novembre



Du 23 octobre au 3 novembre inclus (excepté le 1^{er} novembre), les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/6 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/6 ans) : école maternelle Pompidou II, allée Pierre Coquerel

- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou A, allée Pierre Coquerel

Les enfants y seront accueillis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une inscription est **obligatoire en mairie**, au service de la Vie scolaire (bureau 215), du 25 septembre au 9 octobre inclus.

Pour cette inscription, il convient de verser un acompte qui sera calculé en fonction des revenus.

Pour une première inscription, il convient de vous munir également du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocationnaire (CAFO) et du livret de famille.

Rens. au 03 44 40 72 49 ■

Hôtel de Ville : heures d'ouverture au public

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ainsi que le samedi de 8h30 à 12h.

Nous vous rappelons cependant que les services de l'Etat-civil, Cartes Nationales d'Identité / Passeports, Elections et Réglementation sont pour leur part fermés au public le jeudi matin.

Les Services scolaires, Restauration scolaire et Centres de loisirs sont également fermés les jeudis et samedis matins.

Renseignements au 03 44 40 72 00.

Mise à jour du plan cadastral

Jusqu'au 31 décembre, Emmanuel Bernard, technicien géomètre au Centre des impôts fonciers, procédera aux travaux de mise à jour annuelle de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral de la Ville de Compiègne. Dans ce

cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés, notamment les propriétaires fonciers, pour réaliser des travaux topographiques dans les propriétés privées et publiques. ■

Règlement amiable des litiges avec les conciliateurs de justice

La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trancher rapidement à l'amiable, un différend civil entre deux personnes physiques ou morales.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice, nommé suivant ordonnance rendue par le Premier Président de la Cour d'Appel, chargé de faciliter l'émergence d'une solution négociée satisfaisante pour chacune des parties en conflit.

Entrent dans le champ de la conciliation, les litiges tels que :

- Conflit entre un propriétaire et un locataire
- Créances impayées
- Malfaçons des travaux du bâtiment
- Difficultés à faire exécuter un contrat (litige de la consommation)
- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, servitudes, mitoyenneté)
- Conflit en matière de copropriété

Les conciliateurs de justice peuvent être saisis sans forme par toute personne physique ou morale.

En cas de conciliation, un contrat d'accord est établi, signé par toutes les parties et le conciliateur, qui est transmis au tribunal compétent.

Les parties ont la faculté de demander au juge de donner la force exécutoire à ce constat.

Les conciliateurs de justice tiennent leur permanence à la Petite Chancellerie, 2^e étage, bureau 209, 4 rue de la Sous-Préfecture - Tél. 03 44 23 47 88 :

- Monsieur Duchaussoy : mardi et jeudi de 9h30 à 11h30
- Monsieur Bonat : lundi de 9h30 à 11h30. ■

BRÈVES

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 11 octobre de 14h à 19h et le samedi 28 octobre de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^e anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Rens. au 03 44 40 72 30.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

MÉMOIRE

Cérémonies du 11 novembre 2018



Dans l'Oise, artilleurs faisant la lecture des journaux sur le front de l'armée française © L'Equipe

Un comité constitué d'élus et du président de l'Office culturel Philippe Dubois, a récemment été créé en vue de l'organisation des cérémonies du 11 novembre 2018.

Si la Clairière de l'Armistice sera bien entendu au centre des commémorations avec notamment l'inauguration du nouveau Mémorial de la Clairière et la venue des plus hautes autorités françaises et interna-

tionales, l'idée est aussi de mobiliser les Compiégnois autour du centenaire de l'Armistice de 1918 qui fut signé en forêt, sur le territoire de Compiègne.

"Compiègne, ville du centenaire 1918-2018"

"Plusieurs projets ont d'ores et déjà été lancés. Tous ne pourront peut-être pas

voir le jour mais nous travaillons actuellement à leur mise en œuvre" confie Joël Dupuy de Méry, conseiller municipal délégué aux cérémonies patriotiques et aux relations avec l'Armée et à la tête de ce comité d'élus. "Ainsi la création d'un logo "Compiègne, ville du centenaire 1918-2018" est actuellement en cours. L'idée est d'associer le plus grand nombre de Compiégnois, jeunes et moins jeunes, pour que chacun se sente concerné et participe d'une manière ou d'une autre à ces commémorations".

Parmi les projets retenus :

- La réalisation d'une photo, au cours du 2^e trimestre 2018, d'élèves des écoles de Compiègne dans la cour du Palais de Compiègne avec le logo en grand format
- Si le Tour de France fait étape à Compiègne en juillet 2018, la Clairière de l'Armistice pourrait être le lieu de départ ou d'arrivée de cette étape
- Des films comme "la Chambre des officiers" et "Cheval de guerre" seront proposés dans le cadre du Festival du Film de Compiègne 2018
- Présence d'habitants de l'agglomération au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe en octobre 2018, l'objectif étant

d'atteindre 400 participants.

- Le 10 novembre 2018, projection d'un son et lumière sur la façade de l'Hôtel de Ville sur le thème "Compiègne, ville sanitaire de la Grande Guerre".
- Du 10 au 12 novembre 2018, reconstitution d'un bivouac de 1918, place Saint-Jacques
- Du 10 au 12 novembre 2018, les habitants de Compiègne et de l'ARC seront invités à pavoiser leur domicile ou à fleurir leurs balcons aux couleurs nationales
- Pendant la semaine du 11 novembre, le parterre de fleurs de la place de l'Hôtel de Ville sera aux couleurs des Bleuets ou aux couleurs nationales et accueillera les dessins et créations des écoles de la ville sur le thème de la Grande Guerre.
- Le 11 novembre à 11 heures, toutes les cloches des églises de Compiègne et de l'ARC sonneront en même temps et nous inviterons les Compiégnois à respecter une minute de silence
- Lors des cérémonies qui se dérouleront à la Clairière, un texte sera lu par un jeune Compiégnois né le 11 novembre 2011.

Sont également envisagés un survol de la Clairière par trois biplans, un passage de la Patrouille de France et la participation du 1^{er} régiment d'infanterie. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / PAD / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32
Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

mon lit et moi.
DORMEZ BIEN LA SEMAINE, PASSEZ UN BON WEEK-END

"Venez tester
votre ADN du sommeil"



4, rue des Domeliers - COMPIÈGNE
03 44 20 01 40
monlitetmoi.fr

LEICHT
par
COCOON

FRANKE BOSCH NEFF NOVY LA HOTTE SILENCIEUSE Miele Roblin SIEMENS RÖSLE

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE
7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIÈGNE - Tél : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16
email : cocoon.oise@orange.fr - www.cocooninternational.fr

Notaire

BERNARD
notaires
compiègne

Place du Château
4, rue des Minimes
60200 Compiègne
03 44 207 200
http://office-bernard.notaires.fr

COMPIÈGNE
Proche commerces quartier des Capucins, maison de ville ancienne à rénover. Offrant 138m² hab. + grenier aménageable de 24m², cuisine, séjour-salon de 36m² avec chem., WC, SDB, dressing et 4 chbres. Jardin à l'arrière et cour devant avec possibilité de stationner un véhicule.
DPE : Vierge 418.000 €

COMPIÈGNE,
Proche Conservatoire, T4 de 84m² à mettre au goût du jour offrant entrée avec placards, cuisine avec cellier, séjour-salon traversant de 35m² ouvert sur 2 loggias, 2 chbres dont une avec placards, SDB et un WC. Une cave et places de stationnement nombreuses autour de l'immeuble.
DPE : En cours 122.000 €

GESTION LOCATIVE :

COMPIÈGNE
■ QUARTIER LES VENEURS
Studio de 20,76 m² entièrement refait comprenant 1 entrée, 1 pièce principale, 1 salle d'eau avec wc. 1 cave. Loyer CC : 429 € dont 30 € de provision sur charges - Honoraires charge locataire : 114,18 € dont 31,14 € TTC pour état des lieux - DG : 399 € DPE : E

■ HYPER CENTRE
Juste à côté de la place du château ! Local de 14m² avec vitrines et wc. Entièrement refait à neuf. Câblé pour accueillir deux postes de travail. Bénéficiez d'une bonne visibilité pour votre activité en louant ce local situé sur rue. Loyer hors taxe : 410 € + 89 € de provision sur charges - Honos de commercialisation et de rédaction pris en charge par le bailleur. DG : 1 mois de loyer.

*Honoraires de négociation inclus, à la charge du vendeur.